

Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



RIGES

ISSN: 2521-2125

Numéro 6

Juin 2019



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Direction

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- **Joseph P. ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Konan KOUASSI**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Dhédé Paul Eric KOUAME**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Yao Jean-Aimé ASSUE**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Zamblé Armand TRA BI**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Kouakou Hermann Michel KANGA**, Assistant à l'UAO

Comité scientifique

- **HAUHOUOT** Asseypo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **ALOKO** N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **AKIBODÉ** Koffi Ayéchoro, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **BOKO** Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **ANOH** Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **MOTCHO** Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- **DIOP** Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **SOW** Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **DIOP** Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- **WAKPONOU** Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- **KOBY** Assa Théophile, Maître de Conférences, UFHB (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Maître de Conférences, UL (Togo)

EDITORIAL

La création de RIGES résulte de l'engagement scientifique du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RIGES est une revue généraliste de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des mutations en cours issues des désorganisations structurelles et fonctionnelles des espaces produits. La revue maintient sa ferme volonté de mutualiser des savoirs venus d'horizons divers, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Les questions environnementales, urbaines, rurales, sanitaires, touristiques ont fait l'objet d'analyse dans ce présent numéro. RIGES réaffirme sa ferme volonté d'être au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent aux enjeux, défis et perspectives des mutations de l'espace produit, construit, façonné en tant qu'objet de recherche. A cet effet, RIGES accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

Secrétariat de rédaction

KOUASSI Konan

COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire).

Sommaire

<p>FAYE Cheikh Ahmed Tidiane, SOW Seydou Alassane, SY Amadou Abou, NIANG Souleymane, DIOP Khalifa, Boubou Aldiouma SY</p> <p>Analyse des caractéristiques morpho-sédimentaires du complexe laguno-estuarien de la somone (Petite du côte Sénégal)</p>	7
<p>BAWA Dangniso, BANASSIM Tchilabalo, AFO Bidjo, GNONGBO Tak Youssif</p> <p>Erosion hydrique dans le quartier d'Adidigomè-Avatamè à Lomé : quelles mesures d'aménagement pour une gestion durable ?</p>	24
<p>KOUAME Konan Roland, Pauline Agoh DIBI KANGAH, KOLI BI Zuéli</p> <p>Perceptions de la variabilité climatique et de ses effets par les populations rurales du centre-est de la Côte d'Ivoire</p>	47
<p>Isidore YOLOU, Ibouraima YABI, Kondé DJOBO, Faustin Cakpo DOSSOU, Jacob Afouda YABI, Fulgence AFOUDA</p> <p>Agroforesterie à base de <i>elaeis guineensis</i> en tant qu'option du développement durable dans la commune de Cove (sud-est du Bénin) : possibilités, pratiques et limites</p>	69
<p>N'kpmé Styvince KOUAO, Della André ALLA</p> <p>Les déterminants environnementaux de l'essor de la culture de l'anacarde dans les sous-préfectures de Diabo, Botro et Bodokro (Centre de la Côte d'Ivoire)</p>	90
<p>ZRAN Gonkanou Marius</p> <p>Gestion des baies en lagune Aby et développement durable des pêches à Adiaké (sud-est de la Côte d'Ivoire)</p>	110
<p>SIBY Mory, COULIBALY Sina</p> <p>Stratégies d'adaptation des pêcheurs à l'insuffisance de la production halieutique dans l'espace fluvial du cercle de kati (région de Koulikoro) au Mali</p>	125
<p>KADOUZA Padabô</p> <p>Appui à la production et à la commercialisation du riz de bas-fonds par l'entreprise de services et organisation des producteurs (esop) dans la préfecture de Sotouboua au Centre-Togo (2004-2018): une dynamique brisée ?</p>	139

<p>ALOKO-N'GUESSAN Jérôme, ANE Salé, N'GUESSAN Kouassi Fulgence</p> <p>Analyse de l'impact agricole du déclin du binôme café-cacao sur la région du Moronou (Côte d'Ivoire)</p>	155
<p>YOUAN Louis Gerson, GNAMBA-Yao Jean-Baptiste, ALOKO N'Guessan Jérôme</p> <p>La cacaoculture et le développement socio-économique du département de Duekoué</p>	179
<p>Daniel SAIDOU BOGNO, Valentin ZOUYANE</p> <p>Impact socio- économique de la commercialisation du charbon de bois dans la périphérie ouest du parc national de la Bénoué (Nord Cameroun)</p>	194
<p>KARIDIOULA Logbon, ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure</p> <p>Contraintes et précarités dans l'accès à l'eau potable dans le département de Dabakala (Côte d'Ivoire)</p>	216
<p>KOUIYE Gabin Jules</p> <p>Le politique face aux difficultés d'accès à l'eau potable dans les trois communes de N'gaoundéré (Cameroun)</p>	236
<p>Vincent HOUSSEINI, Valentin ZOUYANE, Bernard GONNE</p> <p>Distribution des produits pétroliers et dégradation de l'environnement à N'gaoundéré (Nord-Cameroun)</p>	250
<p>NASSI Karl Martial, MAWUSSI Ayité Claude, MAGNON Zountchégbé Yves</p> <p>Espace frontalier Sanvee-Kondji-Hillacondji (Togo-Bénin) : entre entrave à la libre circulation et contrebande</p>	269
<p>DEGUI Jean-Luc, KOUADIO Kouakou Abraham, ESSAN Kodja Valentin, ALOKO-N'GUESSAN Jérôme</p> <p>Diagnostic de l'offre touristique dans la région du sud-est de la côte d'ivoire : cas des départements de Grand-Bassam et d'Adiaké</p>	283
<p>TOURE Souleymane, KOFFI Yao Jean Julius</p> <p>La "durabilité sociale" contrariée par l'insuffisance d'eau potable dans les villages de la région de Gbêkê (centre de la Côte d'Ivoire)</p>	305

<p>KOUASSI Yao Frédéric</p> <p>Habitat rural et couverture sanitaire dans la Sous-préfecture de Bouaflé (centre-ouest de la Côte d'Ivoire) : conséquences pour l'accessibilité aux soins</p>	325
<p>Yéboué Kassé N'DRI, Péga TUO, Kouassi Paul ANOH</p> <p>Accès aux infrastructures sanitaires dans la commune de Tiébissou (centre de la Côte d'Ivoire)</p>	347
<p>Salifou SANOGO</p> <p>Logiques paysannes d'exploitation des bas-fonds dans la commune rurale de Bilanga (région est du Burkina Faso)</p>	370
<p>DIALLO Issoufou, ASSUE Yao Jean-Aimé</p> <p>Essor des établissements d'enseignement secondaire privé et précarité dans les établissements d'enseignement secondaire public dans la région de la Marahoué</p>	391
<p>KOUADIO N'Guessan Roger Carmel, KOUAME Yao Alexis, Koffi Guy Roger Yoboué, KOUASSI Konan</p> <p>Pesanteurs spatio-behavioristes de l'occurrence des accidents routiers sur le transect Bouaké-Yamoussoukro</p>	410
<p>KITHENI Bamba, BRENOUM Kouakou David, ATTA Koffi</p> <p>L'impact de la crise politico-militaire sur les équipements et la participation des populations à la gestion de la commune de Bouaké</p>	426
<p>Djarsoumna KAÏNARAMSOU, Michel TCHOTSOUA</p> <p>Activités anthropiques sur les Mayos et risques environnementaux dans la ville de Maroua (extrême-nord Cameroun)</p>	444
<p>YEO Watagaman Paul, KOUAME Dhédé Paul Eric, DJAKO Arsène</p> <p>Les facteurs de l'essor de la culture de l'anacarde dans la zone dense de Korhogo (Nord de la Côte d'Ivoire)</p>	460
<p>KAMELAN Kouacou Hermance-Starlin, Kakou Geoffroy André, TAPE Achille Roger, KOUASSI Konan</p> <p>Les activités de la restauration populaire et dégradation de l'environnement urbain à Bouaké</p>	476

APPUI A LA PRODUCTION ET A LA COMMERCIALISATION DU RIZ DE BAS-FONDS PAR L'ENTREPRISE DE SERVICES ET ORGANISATION DES PRODUCTEURS (ESOP) DANS LA PREFECTURE DE SOTOUBOUA AU CENTRE-TOGO (2004-2018): UNE DYNAMIQUE BRISEE ?

KADOUZA Padabô, Maître de Conférences,
Université de Kara, Email : kadouza@yahoo.fr

Résumé

Malgré le rôle important que joue le riz dans l'alimentation, sa production reste encore insuffisante pour couvrir les besoins de la population togolaise. Après les résultats décevants des grands périmètres irrigués initiés par l'Etat dans les années 1970, il encourage aujourd'hui l'aménagement des bas-fonds qui constituent une opportunité pour l'amélioration de la productivité du riz. Dans la préfecture de Sotouboua au Centre- Togo, l'Entreprise de Services et Organisation des Producteurs(ESOP) s'investit depuis 2004 pour appuyer les petits producteurs à cultiver le riz dans les bas-fonds. Mais, les résultats socio-économiques de cet appui ont commencé à baisser à partir de 2014 en raison de la mauvaise gouvernance de l'entreprise qui ne permet plus d'assurer avec efficacité le soutien aux paysans. La démarche méthodologique suivie se résume en la recherche documentaire et les enquêtes de terrain. Les résultats obtenus montrent que les conditions naturelles satisfaisantes et la disponibilité en main-d'œuvre constituent des atouts pour la culture du riz. Ils montrent également que l'ESOP apporte un appui aux petits producteurs essentiellement dans la production et la commercialisation. Au plan de la production, ces producteurs bénéficient des semences, des intrants et sont conseillés sur l'itinéraire technique de la culture du riz. Sur le plan commercial, elle achète du riz paddy aux groupements de producteurs qu'il transforme, fait le conditionnement et assure sa vente sur les marchés urbains du pays. De 2005 à 2013, cet appui de l'ESOP aux producteurs a induit un essor socio-économique incontestable qui s'apprécie à travers les revenus dans l'ensemble élevés, leur destination et par les emplois créés. Mais à partir de 2014, on assiste à la baisse du chiffre d'affaires de l'entreprise suite à une mauvaise gouvernance financière qui s'est soldée par un détournement de fonds par son comptable. Cette situation a eu des effets néfastes sur ses activités. Le recul du nombre de groupements de producteurs et par ricochet la chute de la production en constituent les conséquences évidentes.

Mots-clés : Appui à la production et à la commercialisation du riz, bas-fonds, revenus, mutations socio-économiques, Sotouboua, Centre-Togo

Abstract

Despite the important role rice plays in food, its production is still insufficient to meet the needs of the population. After the disappointing results of large irrigated perimeters initiated by the Togolese State in the 1970s, it is now encouraging the development of lowlands which constitute an opportunity for improving rice productivity. In the Sotouboua prefecture in Central Togo, the Service Company and Producer Organization (ESOP) has been working since 2004 to support small producers to grow rice in the lowlands. But the socio-economic results of this support began to fall as of 2014 because of the poor governance of the company that no longer makes it possible to support farmers. The methodological approach followed is summarized in documentary research and field surveys. The results obtained show that the satisfactory natural conditions and the availability of manpower are the assets for rice cultivation. They also show that ESOP supports small producers mainly in production and marketing. In terms of production, producers benefit from seeds, inputs and are advised on the technical route of rice cultivation. In commercial terms, it buys paddy rice from the producer groups that it processes, packs and markets in the country's urban markets. From 2005 to 2013, this support from ESOP to producers has led to an undeniable socio-economic boom that is being appreciated through the overall high incomes, their destination and the jobs created. But from 2014, we witness the decline in turnover of the company following bad governance finance which resulted in misappropriation of funds by the accountant. This situation has had a negative impact on its activities. The decline in the number of producer groups and consequently the fall in production are the important effects.

Keywords: Support for the production and marketing of rice, lowlands, incomes, socio-economic changes, Sotouboua, Center-Togo

Introduction

Le riz est la troisième céréale consommée au Togo après le maïs et le sorgho. Bien qu'il soit un aliment de base de l'alimentation, sa production reste insuffisante pour couvrir les besoins de la population. Le déficit en riz remonte à la période coloniale où l'administration a privilégié les cultures d'exportation au détriment des cultures vivrières (A. MAMAN, 2012, p. 84). Après l'indépendance, les nouveaux dirigeants vont chercher à faire la promotion des cultures vivrières pour l'atteinte de la sécurité alimentaire, base de tout développement. Parmi ces cultures vivrières, une attention particulière a été accordée au riz dont la demande de plus en plus croissante ne pouvait être satisfaite par les seules importations qui d'ailleurs grevaient le budget de l'Etat. Cela amena l'Etat togolais à initier la mise en valeur de certains grands périmètres irrigués avec l'aide des experts chinois. Il s'agit notamment des vallées de

l'Anié, de l'Amou et du Zio. Les résultats agricoles de ces périmètres irrigués ont été mitigés et n'ont pas pu combler les attentes. C'est la raison pour laquelle le Togo s'oriente aujourd'hui vers l'aménagement des bas-fonds où les initiatives du secteur privé enregistrent de bons résultats. La Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR) mise en place en 2008 pour la promotion de la culture de cette céréale s'est fixée pour objectif d'augmenter la production qui était de 85540 tonnes au cours de cette année à 232 750 tonnes de riz paddy soit 139650 tonnes de riz usiné en 2018. Pour atteindre cet objectif, des appuis multiformes à la culture du riz sont enregistrés dans toutes les régions du pays par l'Etat et l'Entreprise de Services et Organisation des Producteurs (ESOP).

Dans la préfecture de Sotouboua au Centre-Togo, l'ESOP, implantée en 2004 soutient les paysans et assure la transformation et la commercialisation du riz. L'appui apporté aux producteurs par cette entreprise a permis une augmentation de la production du riz, sa disponibilité sur le marché local et une amélioration des conditions de vie des producteurs jusqu'en 2013. De 2014 à 2018, on assiste à une baisse de la production consécutive à un recul du nombre de groupements de producteurs, bénéficiant de l'appui de l'ESOP. De ce constat, se dégagent les questionnements suivants : en quoi consiste l'appui apporté aux groupements de petits producteurs de riz par l'ESOP dans la préfecture de Sotouboua et quel a été son impact socio-économique jusqu'en 2013? Comment comprendre la crise de la production du riz de 2014 à nos jours ?

L'objectif de cette étude est d'analyser l'appui apporté aux producteurs du riz par l'ESOP dans la préfecture de Sotouboua, ses effets socio-économiques et de dégager les causes du recul de la production de 2014 à 2018.

1. Méthodologie de travail et cadre géographique de l'étude

1.1. Méthodologie de travail

La démarche méthodologique suivie pour la présente étude se résume en la recherche documentaire et les enquêtes. La recherche documentaire nous a permis non seulement de disposer des informations nécessaires à l'analyse de l'espace géographique de l'étude en relation avec le sujet abordé, mais aussi d'avoir accès aux travaux réalisés sur le riz au Togo et en Afrique au Sud du Sahara. Quant aux enquêtes de terrain, les données ont été d'abord collectées à partir d'un questionnaire auprès d'un échantillon de 73 producteurs de riz. Cet échantillon a été choisi à partir de la population-mère qui est de 90 producteurs en appliquant la formule de GIEZENDANNER F. D. (2012, p. 5) suivante :

$$n = \frac{t^2 N}{t^2 + (2e)^2 (N - 1)}$$

n = taille de l'échantillon

N = taille de la population mère (90 producteurs)

t = coefficient de marge déduit du taux de confiance (1,96)

e = marge d'erreur (5%)

$$n = \frac{1,96^2 \times 90}{1,96^2 + (2 \times 0,05)^2(90 - 1)} = 73$$

Cet échantillon a été réparti dans les villages enquêtés (choisis en fonction de leur situation géographique) en tenant compte de leur nombre de producteurs de riz (Tableau 1).

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon selon les villages d'enquête

Localités	Nombre de producteurs	Echantillon	Proportions
Titigbé	17	14	19,18
Kaza	15	12	16,44
Kpètè-Kpètè	26	21	28,77
Panlao	19	15	20,55
Toukoudjou	13	11	15,06
Total	90	73	100

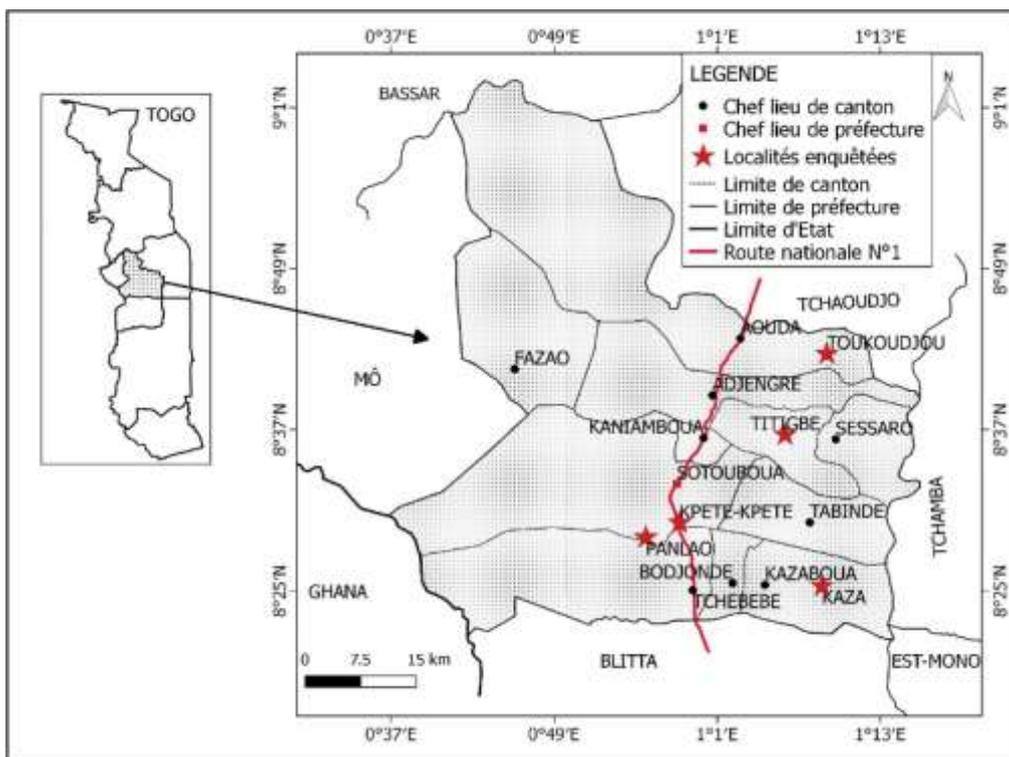
Source : Enquête de terrain, 2018

Des interviews nous ont permis de disposer d'informations complémentaires. L'observation du paysage rizicole et des activités dans l'usine de transformation à Sotouboua nous a facilité l'appréciation du phénomène étudié. Les différentes données collectées ont été traitées avec les logiciels Excel 2017 et SPSS 20 qui ont été des moyens efficaces pour la réalisation des tableaux et des figures nécessaires à l'analyse.

1.2. Cadre géographique

La préfecture de Sotouboua (Figure 1) située entre 8°22 et 9°5 de Latitude Nord et entre 0°23 et 1°15 de Longitude Est, est essentiellement formée d'un relief de plaine dont les altitudes varient de 250 à 400 m. Elle est drainée par un réseau hydrographique dense constitué par le Mono, l'Anié et leurs affluents. Les vallées fertiles de ces cours d'eau et les innombrables bas-fonds qu'on enregistre, constituent des atouts pour la culture du riz.

Figure 1 : Localisation de la préfecture de Sotouboua



Source : Direction régionale du Plan et de l'Aménagement du Territoire, Sokodé

Sur le plan climatique, la préfecture de Sotouboua est sous l'influence du climat tropical de type soudanien avec une grande saison pluvieuse qui va d'avril à octobre et une grande saison sèche qui dure de novembre à mars. Cette saison sèche s'étend de plus en plus jusqu'en mai ces dernières années en raison de la variabilité climatique actuelle. Le total pluviométrique annuel varie de 1200 à 1300 mm, tandis que les températures se situent entre 20° et 32°C. Ces données climatiques sont satisfaisantes pour la culture du riz. En effet, selon le MEMENTODE L'AGRONOME (2009, p. 801), cette céréale exige une hauteur de pluie comprise entre 900 et 1800 mm et un optimum de température qui se situe entre 25 et 35°C de la germination à la maturation (Tableau 2).

Tableau 2: Etapes de développement et optimum de température du riz

Etapes de développement	Optimum de température en °C
Germination	30-35
Tallage	30-38
Floraison	27-29
Maturation	25

Source : Memento de l'Agronome, 2009

Au plan pédologique, malgré la prédominance des sols ferrugineux tropicaux, on note la présence par endroits des sols sablo-argilo-limoneux et des sols

hydromorphes dans les bas-fonds. Ces sols sont fréquents sur le socle, mais principalement dans les situations topographiques déprimées (A. LEVEQUE, 1979, p.70) et constituent les domaines de prédilection du riz.

Sur le plan humain, la préfecture de Sotouboua est peuplée de 158 425 habitants en 2010. La proportion de la tranche de population appartenant à la catégorie des personnes actives (15-60 ans) est évaluée à 52 % de la population totale (DGSCN, 2010, p.32). En outre, la jeunesse de cette population constitue un atout supplémentaire pour la culture du riz. Cette jeunesse s'observe à travers la structure par âge de l'échantillon enquêté au sein de laquelle ceux qui ont entre 20 et 45 ans représentent 62%.

Au total, la préfecture de Sotouboua dispose d'une main-d'œuvre importante. Cet atout humain ajouté à l'existence de bas-fonds aux caractéristiques agronomiques favorables constitue de réels fondements de la culture du riz.

2. Résultats

2.1. Formes d'appui de l'ESOP aux petits producteurs de riz et leur dimension économique et social

2.1.1. Formes d'appui de l'ESOP aux petits producteurs de riz

L'Entreprise de Service et Organisation des Producteurs (ESOP) apporte un appui aux paysans dans deux principaux domaines : la production et la commercialisation du riz. S'agissant de la production, elle organise d'abord les paysans en groupements de 10 à 15 personnes. Ces groupements reçoivent de l'ESOP des semences qui sont achetées à Kovié, un des bassins de production du riz situé dans le Sud-Ouest du pays. L'équivalent des frais de ces semences est payé en nature à la récolte. Ils bénéficient aussi de l'encadrement technique, lequel a trait à l'élaboration d'un compte d'exploitation, du calcul du coût de production du riz paddy, du respect de l'itinéraire technique et de la maîtrise des opérations post-récoltes. L'ESOP se comporte comme une caution morale des producteurs auprès des banques et autres établissements financiers. Elle leur facilite de ce fait, l'accès au crédit pour pouvoir acheter les intrants agricoles, afin de produire dans de bonnes conditions.

Dans le domaine de la commercialisation, elle achète du riz paddy aux groupements de producteurs qu'elle transforme, fait le conditionnement (Planche 1) et assure sa vente sur les marchés urbains du pays. Ces marchés assez exigeants en qualité ne peuvent pas être atteints par les groupements de producteurs sans ce travail de qualité fait par l'ESOP.

Planche 1: Des sacs conditionnés de riz vendus par l'ESOP de Sotouboua



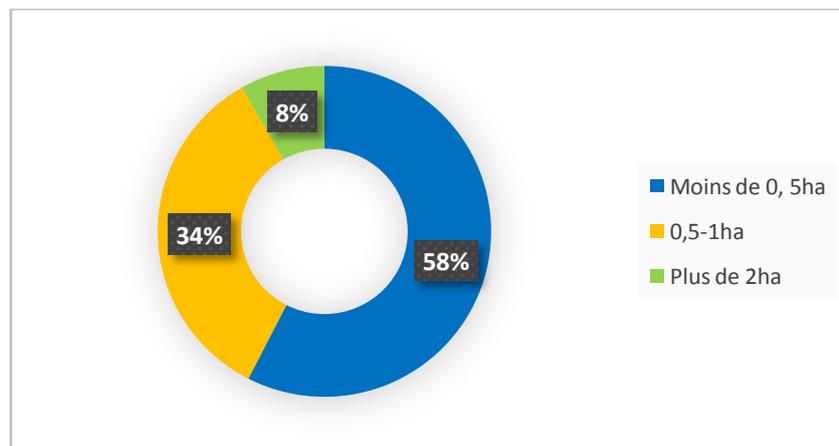
Source : Kadouza, 2018

Cet appui apporté par l'ESOP aux petits producteurs de riz a induit un impact socio-économique assez remarquable de 2005 à 2013.

2.1.2. Quels effets socio-économiques de l'appui de l'ESOP sur les petits producteurs de riz dans la préfecture de Sotouboua ?

La culture du riz de bas-fonds dans la préfecture de Sotouboua présente des avantages pour les producteurs, malgré le nombre important de superficies emblavées de petite taille (Figure 2).

Figure 2 : Répartition des producteurs enquêtés selon la superficie emblavée pendant la campagne agricole 2016-2017



Source : Enquête de terrain, 2018

L'analyse de la figure 2 montre que 58 % de l'échantillon enquêté ont cultivé des superficies inférieures à 0,50 ha. Cette importance de la proportion des producteurs ayant cultivé de modestes superficies s'explique par le grand intérêt que les paysans accordent au maïs, au sorgho et à l'igname. Ces cultures occupent une place de choix dans les exploitations agricoles.

Les résultats de l'enquête de terrain montrent que 12,33% des paysans enquêtés ont produit plus de 4000kg de riz paddy au cours de la campagne agricole 2016-2017. Par contre, 24,67 % ont produit entre 2000 et 4000 kg et 63% ont produit moins de 2000 kg. Ces résultats sont surtout liés à la superficie cultivée et au respect ou non de l'itinéraire technique de la variété cultivée (IR 841) dont le cycle végétatif est de 120 jours.

Le compte d'exploitation d'un paysan à Kpètè-Kpètè a permis d'analyser la rentabilité de la culture du riz dans la zone d'étude (Tableau 3).

Tableau 3 : Le compte d'exploitation d'un paysan à Kpètè-Kpètè en 2016-2017

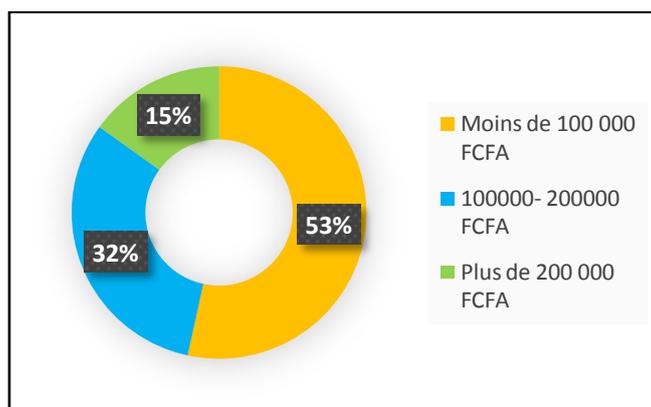
Charges		Production	
Rubriques	Coût moyen en FCFA	Rendement en t/ha	Prix moyen du Kg en FCFA
Semences	28 000	4	155
Labour	24 000		
Pépinière	6 000		
Repiquage	20 000		
Epannage du riz	2 000		
Engrais	44 000		
Distribution des brins	20 000		
Fauchage	15 000		
Ramassage	10 000		
Epannage de NPK	20 000		
Désherbage	30 000		
Epannage du riz	2 000		
Piège, filet	60 000		
Vannage	10 000		
Transport	100 000		
Conditionnement	3 000		
Mise en sac	5 000		
Location de bâche	5 000		
Total des charges	466 500 FCFA		
Total production brute(t)		4	
Revenu brut en FCFA			620 000FCFA
Revenu net en FCFA			153 500 FCFA

Source : Travaux de terrain, 2017

Le compte d'exploitation montre que le kilogramme de riz paddy coûte 155 FCFA. La production par hectare étant de 4 tonnes (4000 kg), le revenu brut provenant de la vente de cette production s'élève à 620 000FCFA. Au regard du coût de production

et du revenu brut, la marge bénéficiaire se chiffre à 153 500 FCFA soit 38 375 FCFA par mois (la production de la variété IR 841 dure 4 mois). Ce gain mensuel est supérieur au salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) qui est de 35 000 FCFA. Il est important quand on considère le niveau de pauvreté de la préfecture de Sotouboua qui est de 85,2% (FMI, 2010, p. 16). Les résultats des enquêtes montrent que 15 % des producteurs de riz ont eu des revenus supérieurs à 200 000 Fcfa (Figure 4).

Figure 4: Répartition des paysans enquêtés selon la marge brute obtenue au cours de la campagne agricole 2016-2017



Source : Enquête de terrain, 2018

Selon 82,19 % des enquêtés, les revenus tirés de la vente du riz leur permettent de faire face aux besoins de leurs familles (éducation, santé, habillement, etc.) et d'acheter des téléphones portables, alors que 12,33% ont déclaré investir dans les moyens de transport notamment les motos, après deux à trois années d'économie. Une proportion non négligeable (5,48%) a amélioré son cadre de vie soit en l'aménageant soit en construisant des maisons semi-modernes couvertes de tôles (photo 2) qui sont en milieu rural togolais « le symbole de la réussite économique et sociale » (K. NYASSOGBO et L. OGOUNDE, 1995, p. 45).

Photo 2 : Habitat semi-moderne à Kpandiyo (Sotouboua) construit à partir des revenus issus de la vente du riz



Source : Kadouza, 2018

Sur le plan social, la culture du riz est source d'emplois pour beaucoup de personnes. En effet, elle exige le recours à une main-d'œuvre importante pour les opérations culturales qu'elle demande. D'abord, le défrichage, le labour, le repiquage, l'épandage d'engrais nécessitent plusieurs ouvriers agricoles lorsque la main-d'œuvre familiale n'est pas suffisante. Il en est de même pour le désherbage qui doit se faire avec minutie, du fait de l'extrême sensibilité de la variété cultivée (IR 841) aux adventices et aux parasites, premiers facteurs limitants de la production rizicole. En outre, pour chasser les oiseaux au moment de la maturité et pour faire la récolte du riz, les producteurs doivent solliciter une main-d'œuvre importante. Aussi, la riziculture de bas-fonds dans la zone d'étude utilise-t-elle une main-d'œuvre nombreuse composée surtout d'élèves et de jeunes déscolarisés. Ceux-ci sont très sollicités lors du désherbage. Ils s'organisent par groupes de 5 ou 10 pour cette activité agricole qui est rétribuée à 50 000FCFA par hectare.

En outre, l'implantation de l'usine de décorticage et de conditionnement de riz à Sotouboua est une source d'emplois pour la population locale. En effet, sur les 11 employés de l'ESOP, 10 sont de la préfecture de Sotouboua. Ces employés touchent des salaires compris entre 38 500 et 105 000 FCFA selon les renseignements de la direction des ressources humaines de l'entreprise.

L'ESOP emploie aussi temporairement 40 femmes par jour pour le conditionnement du riz (Photo 3) selon les enquêtes. Ces femmes sont rétribuées à la tâche à 12 FCFA par kg de riz trié, ce qui leur fait chacune au moins 1200 FCFA par jour.

L'ESOP intervient même dans les centres de santé de façon informelle pour servir de caution aux producteurs malades n'ayant pas de moyens financiers pour se faire soigner. Ceux-ci payeront les coûts des soins à la récolte. De même, dans les établissements scolaires, elle intervient à la rentrée scolaire en faveur des élèves dont

les parents sont dans l'incapacité de payer les frais de scolarité. Ces frais seront payés en période de récolte de riz.

Photo 3 : Les femmes entrain de trier le riz à l'usine de transformation à Kpandiyo (Sotouboua)



Source : Kadouza, 2018

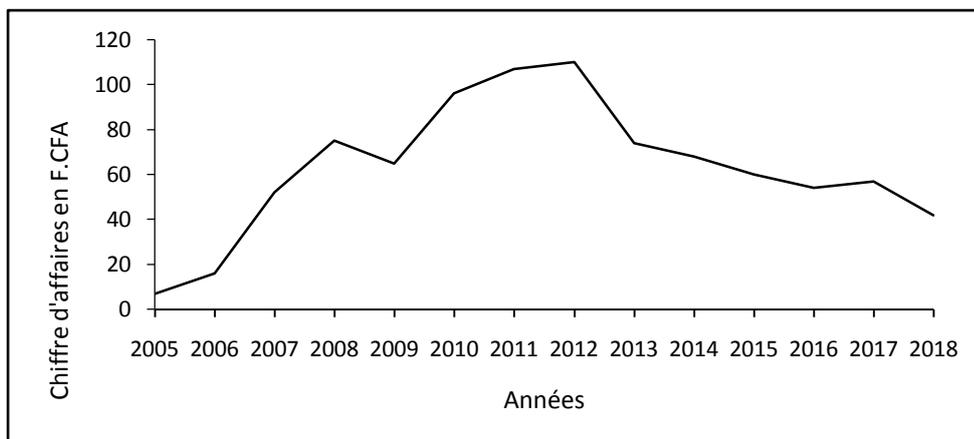
Cette dimension sociale et économique de la culture du riz dans la préfecture de Sotouboua semble connaître un coup d'arrêt depuis 2013 en raison de l'incapacité de l'ESOP à maintenir la dynamique constatée avant cette année.

2.1.3. De 2013 à 2018 : une dynamique brisée

La dynamique de l'appui à la production du riz de bas-fonds par l'Entreprise de Services et Organisation des Producteurs (ESOP) dans la préfecture de Sotouboua semble être brisée à partir de l'année 2013. Deux principales causes expliquent cette situation.

D'abord, à partir de 2013, l'ESOP de Sotouboua a commencé par enregistrer une baisse de son chiffre d'affaires. De 110 millions de FCFA en 2012, il n'était que de 74 millions en 2013 soit une baisse de - 36% (figure 5). Cette situation a eu des conséquences sur ses prestations.

Figure 5 : Evolution du chiffre d'affaires de l'ESOP de Sotouboua en millions de FCFA de 2005 à 2018

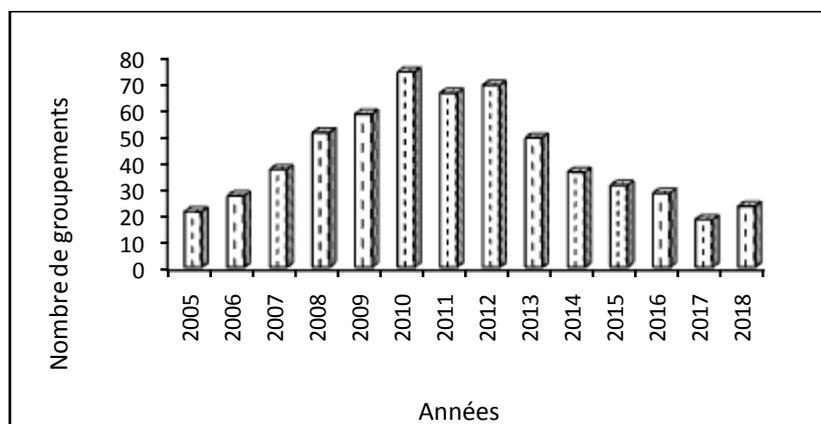


Source : ESOP Sotouboua, 2018

L'analyse de la figure 5 montre une évolution ascendante dans l'ensemble de la courbe de 2005 à 2012. A partir de 2013, on constate par contre sa baisse régulière jusqu'en 2018. Cette évolution négative du chiffre d'affaires de l'ESOP est imputable à sa mauvaise gouvernance financière. Il s'agit notamment du détournement d'un crédit financier de 20.270 000 FCFA qui aurait été fait par son comptable. Ce crédit qui a été accordé à l'ESOP par l'institution de microfinance WAGES devait servir à payer les fournisseurs de matières premières. Ce détournement a eu pour conséquence immédiate, l'incapacité de l'entreprise à s'approvisionner en riz paddy pour la transformation.

Cette malversation financière a affaibli l'entreprise qui ne dispose plus de moyens nécessaires pour remplir correctement sa mission. Cela a entraîné une perte de crédibilité de l'ESOP vis-à-vis des groupements de producteurs dont le nombre n'a cessé de diminuer (Figure 6).

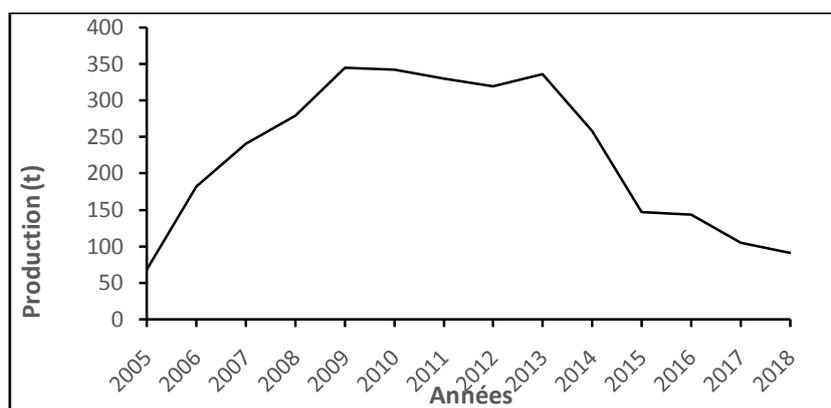
Figure 6 : Evolution des groupements de producteurs appuyés par l'ESOP de Sotouboua de 2005 à 2018



Source : ESOP Sotouboua, 2018

On remarque à travers la figure 6 que le nombre de groupements de producteurs a dans l'ensemble connu une évolution rapide de 2005 à 2012. Mais, de 2013 à 2018, on note une décroissance remarquable. Cette baisse du nombre de groupements de producteurs a eu des répercussions sur la production du riz paddy qui est passée de 345 000 kg en 2013 à 91000 kg en 2018 (Figure 7).

Figure 7 : Evolution de la production du riz paddy en kg dans la préfecture de Sotouboua de 2005 à 2018



Source : ESOP Sotouboua, 2018

L'analyse de la figure 7 montre une augmentation régulière de la production du riz paddy de 2005 à 2009. De 2010 à 2013, elle est restée dans l'ensemble stationnaire. Mais à partir de 2014, on assiste à une baisse notable jusqu'en 2018.

Cette baisse est d'abord liée au fléchissement de l'appui apporté aux producteurs par l'ESOP suite au détournement de fonds enregistré dans cette entreprise. Elle est ensuite due au fait que l'ESOP, principal débouché de la production du riz, devant ses problèmes de trésorerie a diminué la quantité de matière première achetée (le riz) pour son usine de transformation. Elle est enfin causée selon 85,56 % des producteurs enquêtés par l'apparition des séquences sèches ces dernières années dans la zone d'étude due au dérèglement climatique actuel. C'est aussi le point de vue du conseiller agricole chargé du suivi technique des producteurs. Concernant ces séquences sèches, E. AKODABI (2019, p. 52) a montré que les années 2012 et 2014 font partie des années les plus marquées par le phénomène dans le canton de Sotouboua.

3. Discussions

Les résultats obtenus dans la présente étude confirment ceux des travaux réalisés par de nombreux chercheurs tant au Togo que dans les autres pays d'Afrique au Sud du Sahara. L'analyse économique de la culture de riz de bas-fonds dans la région de Bougouni au Mali faite par A. DIARRA et al (1998, p.342) a révélé qu'elle est très rentable et les investissements en intrants sont intéressants pour les cultivateurs. Ils notent qu'avec un prix au producteur du riz à 50 FCFA le kg, le taux marginal de

rentabilité dépasse le seuil minimal de 50 % et atteint le seuil recommandé de 100 % à 200 FCFA le kg. T. ABOTCHI (2005, p. 47) a quant à lui remarqué des conséquences socio-économiques positives de la culture du riz dans la vallée de l'Amou et dans celle du Zio au Togo.

S'agissant de la vallée de l'Amou, l'auteur a relevé l'augmentation des revenus des producteurs dont les indicateurs sont entre autres l'achat d'articles importés, la construction de maisons avec utilisation des matériaux durables et la possibilité pour les paysans d'effectuer les dépenses sociales. Il a noté que le départ des coopérants chinois au début des années 1980 a entraîné la dégradation du périmètre rizicole avec le retour aux outils et techniques traditionnels qui ont conduit à la chute des rendements, de la production et des revenus. Pour ce qui est de la basse vallée du Zio, l'auteur fait remarquer que la vulgarisation de la culture du riz a induit des mutations socio-économiques. Ces mutations ont trait à l'amélioration des revenus par saison qui atteignent 250 000 FCFA, à l'offre d'emplois née des différentes opérations culturelles et des inégalités sociales. Ce dernier aspect de la culture du riz n'a pas cependant été constaté dans la zone d'étude.

D. KOUADIO (2010, p. 39) a montré que l'appui aux paysans par le Projet riz dans les périmètres irrigués de la sous-préfecture de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire, a induit des changements socio-économiques dans leur vie. De même, K.BOTSOE (2001, p. 72) a montré que la rémunération annuelle familiale du producteur de Kovié au Sud du Togo est de 76. 966 FCFA. Les travaux de K. J. KOTCHI et *al*, (2018, p.13) ont révélé que l'activité rizicole à Guiguidou dans la sous-préfecture de Divo en Côte d'Ivoire est rémunératrice. Aussi, 64% de son échantillon enquêté ont pu avoir des revenus annuels de 500 000FCFA. Ces revenus ont permis des améliorations du bien-être de la population et du cadre de vie. Quant à G. ALE (2016, p.149), il relève que la culture du riz de montagne dans la commune de Cobly au Bénin avec l'appui de l'encadrement rural constitue une activité génératrice de revenus. Il a évalué ces revenus entre 450 000 et 1050 000FCFA selon que le paysan cultive le riz local ou le riz certifié. Ce qui a des impacts sur la vie des populations et sur leurs conditions de vie puisqu'elles déclarent tirer profit de ces activités pour faire face à leurs besoins sociaux.

Notre étude a également montré que l'apparition des séquences sèches dues au changement climatique actuel est l'un des facteurs de la baisse de la production du riz dans la préfecture de Sotouboua. L'étude faite par ATIDEGLA C. S. et *al* (2017) dans le bas-fond de Djokomey au Bénin a abouti au même résultat.

Conclusion

Il ressort de cette étude sur l'appui aux paysans pour la production du riz de bas-fonds dans la préfecture de Sotouboua par l'ESOP que la zone d'étude bénéficie de

conditions physiques et humaines qui en sont favorables. L'appui apporté aux paysans est d'ordre organisationnel, technique, financier et commercial. Cet appui a permis aux producteurs, malgré la proportion élevée de petites superficies emblavées d'avoir une production acceptable et par voie de conséquence, des revenus dans l'ensemble rémunérateurs de 2005 à 2013 quand on considère le niveau de pauvreté de la zone d'étude. Ces revenus ont permis à la majorité des producteurs de répondre aux attentes de leurs familles en honorant les dépenses sociales. Une proportion non négligeable de producteurs a réussi à faire des réalisations insignes comme l'achat des moyens de transport et la construction des maisons semi-modernes couvertes de tôles. La culture du riz de bas-fonds dans la préfecture de Sotouboua est par ailleurs source d'emplois pour la population locale.

Mais à partir de 2013, on assiste à une baisse du chiffre d'affaires de l'ESOP de Sotouboua en raison d'un détournement de fonds qui lui ont été alloués par l'institution de microfinance WAGES. Cette situation a eu des conséquences sur ses activités. Il en découle un recul du nombre de groupements de producteurs qu'elle appuie. Ceci a eu un impact sur la production du riz qui a connu une baisse remarquable jusqu'en 2018.

La résolution de certains problèmes (le financement de l'ESOP par l'Etat et les banques, le transport du riz des zones de production vers la ville de Sotouboua, l'irrespect de l'itinéraire technique par les paysans, les effets des changements climatiques, la bonne gouvernance financière, etc.) permettra aux riziculteurs de tirer meilleur profit de la présence de l'ESOP dans leur région.

Références bibliographiques

ABOTCHI Tchègnon, 2004, « Riziculture irriguée et mutations socio-économiques dans la basse vallée du Zio (Sud-Togo) », *Revue du CAMES, Sciences Sociales et Humaines, Nouvelle série B, Vol.007, N°2*, pp. 41-53

ABOTCHI Tchègnon, 2008, « Riziculture irriguée et développement durable dans la vallée de l'Amou (Togo) », *Bulletin de l'Association de Géographes Français, Paris*, pp. 505-525

AKODABI Essoyomèwè, 2019, *Perceptions paysannes de la variabilité climatique et stratégies d'adaptation dans le canton de Sotouboua (Centre-Togo)*, Mémoire de Master de recherche en Géographie, Département de Géographie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Kara, 108p.+annexes.

ALE Georges, 2016, « Aménagement des terres rurales et production du riz de montagne dans la commune de Coby au Nord du Bénin : enjeux, contraintes et perspectives de développement », *Revue semestrielle du Laboratoire d'Etude des Dynamiques Urbaines et Régionales n° 007*, Faculté des Lettres, Art et Sciences Humaines, Université d'Abomey-Calavi, pp. 136-197.

ATIDEGLA Capo Séraphin, KOUMASSI Degla Hervé, MOUZOU Toyi, 2017, « Variabilité climatique et production du riz dans le bas-fond de Djokomey au Bénin, Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé », numéro spécial, Université de Lomé, pp. 259-276.

BOTSOE Koffi, 2001, *Economie de la culture du riz : cas du périmètre irrigué de Kovié*, Mémoire d'ingénieur agronome, Ecole Supérieure d'Agronomie, option Agroéconomie, Université de Lomé, 170p.

DIARRA Abdoulaye, DEFOER T. AHMADI Nourollah, DE GROOTE Hugo, 1998, « Amélioration de la productivité de bas-fond dans la région de Bongouni (Mali) ». In : Aménagement et mise en valeur des bas-fonds au Mali. Bilan et perspectives nationales, intérêt pour la zone de savane ouest -africaine, CIRAD, Montpellier, pp. 339-346

DGSCN, 2010, *Recensement Général de la population et de l'habitat, volume spécial*, Lomé, 238 p.

FMI, 2010, *Document complet de stratégie de réduction de la pauvreté*, Washington, DC, 31p.

GIEZENDANNER François Daniel, 2012, *Taille d'un échantillon et marge d'erreur*, Instruction publique, CMS-SPIP, Genève, 22 p.

KOUADIO Danielle, 2010, *Impacts socio-économiques du Projet riz Centre sur les conditions de vie des paysans. Cas des périmètres irrigués de Yamoussoukro*, Mémoire de Master 2 en économie de l'aménagement du territoire et du développement local, Institut de formation à la Haute expertise de recherche, Abidjan, 61 p.

KOTCHI Koffi Joachim, NGUESSAN Kouassi Guillaume, OUATARA-COULIBALY Rokia Yagnama, 2018, « Impact socio-économique de l'aménagement hydro-agricole de Guiguidou dans la sous-préfecture de Divo (Côte- d'Ivoire) », *EchoGeo (Online)*, 43/2018

LEVEQUE André, 1979, *Carte pédologique du Togo à 1/200 000, socle granito-gneissique limité à l'Ouest et au Nord par les Monts Togo*, ORSTOM, Paris, 78 p. + annexes

MAMAN Halarou, 2018, *Politiques agricoles et sécurité alimentaire au Togo: de la fin de la colonisation à 2012*, thèse de doctorat unique d'histoire contemporaine, Ecole Doctorale Homme Société et Développement, Université de Lomé, 433p.

MEMENTO DE L'AGRONOME, 2009, « Le riz sativa L et Orizaglaberrima », CIRAD-GRET, Ministère des Affaires Etrangères, Paris, pp. 799- 811.

NYASSOGBO Kwami et OGOUNDE Lassissi, 1995, *Crise économique et mutations sociodémographiques dans une économie de plantation : le cas du Litimé*, Rapport d'études n°14, UEPA, Dakar, 218p.